

ENGRAISSER DES VACHES AUBRAC EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ration à base de fourrages et d'aliments concentrés du commerce



En agriculture biologique, la finition des animaux est nécessaire pour permettre leur valorisation dans la filière. Les contraintes du Cahier des Charges et le coût des complémentaires bio du commerce imposent une conduite de l'engraissement différente qu'en conventionnel. Peu de références technico-économiques sur les itinéraires utilisés par les éleveurs sont disponibles. Ce suivi apporte des repères sur la finition en agriculture biologique de vaches de boucherie en race Aubrac : dans cet élevage, la durée de finition est courte (70 jours) avec un GMQ de 950 g/j.

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

L'exploitation avec 2 UTH est composée de 4 blocs : 49 ha sur le siège d'exploitation sur des terrains argilo-calcaires maigres, 32 ha d'estive à 160 km dans le Cantal, 17 ha de prairies permanentes à 12 km et 26 ha à 35 km sur sol granitique.

Les 42 ha de PT sont composés sur une base de luzerne, dactyle, fétuque ou de sainfoin, dactyle, fétuque, lotier, trèfle.

L'exploitation achète 15 TMS d'herbe sur pied et 9 T de concentrés.

Utilisation des céréales

Les céréales sont auto-consommées (de dispersion de prix).

Fonctionnement du troupeau

Les animaux sont logés dans une étable entravée. Les vêlages ont lieu au printemps. La reproduction se fait par monte naturelle. Le croisement avec des taureaux charolais est en voie d'abandon pour limiter les problèmes de vêlages. Des génisses sont achetées pour compléter le lot de renouvellement.

Les débouchés commerciaux

La quasi-totalité des animaux sont commercialisés en vente directe en veau, jeune bovin 10-12 mois et vaches de réforme. Un projet de production de génisses de 24 à 36 mois est en cours de réflexion.

> Tableau 1 : Surface

| | |
|---|--------------------------|
| SAU totale (ha) | 124 |
| Surface en herbe (ha) | 113 |
| dont prairies permanentes (ha) | 39 |
| dont estives ou parcours individuels (ha) | 32 |
| Type dominant des prairies temporaires | Graminées - légumineuses |

> Tableau 2 : Céréales

| | Hectares | Rdt (Qx/ha) |
|-------------|----------|-------------|
| Blé | 6 | 40 |
| Blé - Vesce | 4 | 40 |
| Avoine | 1 | 20 |

> Tableau 3 : Troupeau

| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| Race | Aubrac |
| Nombre de vaches | 73 |
| UGB Bovins viande | 88 |
| Nombre de vêlages | 70 |
| Type du bâtiment principal d'élevage | Étable entravée |
| Type de bâtiment principal des jeunes | Étable entravée |
| Taux de mortalité (%) | 3,9 % |
| IVV moyen du troupeau (en jours) | 381 |
| Taux de premiers vêlages | 12 % |

L'engraissement des vaches de réforme

Les vaches de réforme sont engraisées à partir des fourrages de l'exploitation et complétées avec un aliment du commerce. L'engraissement a lieu soit en box paillé, soit à l'attache. Entre 15 et 20 vaches (environ 390 kg carcasse) sont engraisées par an et commercialisées en vente directe.



RÉSULTATS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES DE L'ENGRAISSEMENT DE VACHES DE RÉFORME

La mise en lot d'engraissement a eu lieu fin octobre. L'engraissement a duré entre 60 et 90 jours.

Conduite de l'engraissement

L'engraissement a été réalisé en deux phases : la première d'une durée de 30 jours avec une alimentation plus azotée (≈ 120 g PDI/UF) et une proportion de fourrages plus importante dans la ration ; la seconde d'une durée variable de 30 à 60 jours avec une ration plus concentrée en énergie (1 UF/kg MS) et une part de fourrages qui représente moins d'1/3 de la ration.

Le bilan des consommations montre une consommation d'aliments par vache un peu supérieure à 1 000 kg (constituée aux 2/3 de concentrés) pour la période d'engraissement.

L'indice de consommation sur l'ensemble de la période d'engraissement est de 10 kg d'aliments concentrés pour 1 kg de croît.

> **Tableau 4 : Valeur alimentaire des aliments**

| | UFV | MAT | PDIE | PDIN |
|--------------------------------------|------|------|------|------|
| Foin graminées-légumineuses 2° coupe | 0,52 | 16,3 | 107 | 87 |
| Enrubannage | 0,77 | 14,6 | 76 | 89 |
| Blé | 1,18 | 12,1 | 102 | 81 |
| Aliment du commerce | 1,06 | 17,7 | 111 | 116 |

> **Tableau 5 : Ration d'engraissement**

| | Période d'engraissement | |
|--|-------------------------|-----------|
| | début | fin |
| Foin graminée légumineuse 2° coupe (kg MS / animal / jour) | à volonté | à volonté |
| Enrubannage (kg MS / animal / jour) | 3 | 3 |
| Blé (kg brut / animal / jour) | 0 | 3 |
| Aliments de commerce (kg brut / animal / jour) | 8 | 8 |
| Concentration énergétique de la ration (UF / kg MS) | 88 % | 99 % |
| Concentration azotée de la ration g PDI / UF | 117 | 103 |
| % MAT | 17 % | 16 % |

> **Tableau 6 : Bilan alimentaire sur la durée d'engraissement et coût de la ration (par vache)**

| | Kg d'aliment (/ vache) |
|--|------------------------|
| Foin (en MS) | 132 kg |
| Enrubannage (en MS) | 211 kg |
| Aliment fermier (en brut) | 118 kg |
| Aliment du commerce (en brut) | 563 kg |
| Total | 1 025 kg |
| Indice de consommation (kg de concentrés / kg de croît) | 10 kg |



Performances animales

Les vaches ont été engraisées sur une durée moyenne de 70 jours (phase de transition incluse) qui a permis un gain de poids moyen de 67 kg vifs et d'un peu plus de 1 point de note d'état corporel.

Les GMQ individuels varient du simple au triple (de 500 g/j à 1500 g/j). Le GMQ moyen du lot est de 923 g/j.

La période de finition a été variable selon les vaches et imposée par les dates de livraisons prévues par les contraintes de la vente directe.

L'avis de l'éleveur

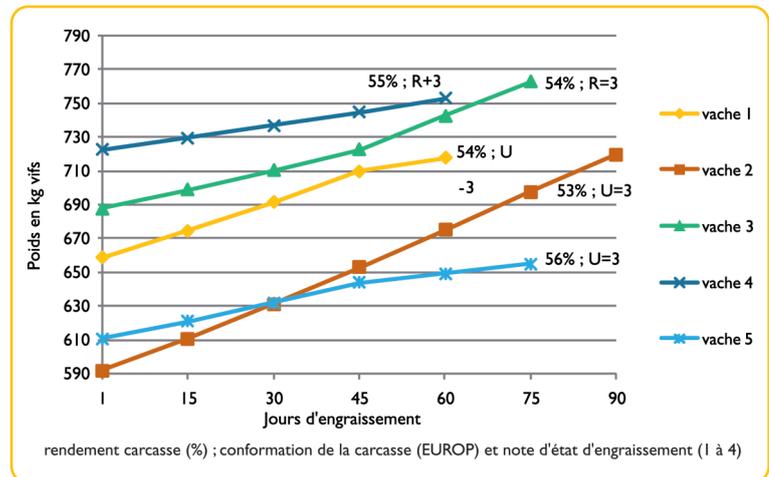
**La maîtrise de l'engraissement est indispensable pour assurer la qualité de la viande.
La vente directe est créatrice de valeur ajoutée et permet de pérenniser la viabilité de l'exploitation.**

> Tableau 7 : Bilan de performances zootechniques

| | Moyenne du lot |
|---|----------------|
| Age moyen en années | 6,2 |
| Gain de poids moyen en kg vifs | 67 |
| Durée d'engraissement en jours | 70 |
| GMQ moyen à l'engraissement (g/j) | 923 |
| Note d'état à la mise à l'engraissement | 2,4 |
| Note d'état à la fin de l'engraissement | 3,5 |
| Poids carcasse moyen (kg carcasse) | 392 |
| Valeur moyenne à la vente / tête (€)* | 1 962 € |

* Commercialisation auprès opérateur commercial

> Figure 1 : Courbes de croissance des vaches durant la phase d'engraissement



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'ENGRASSEMENT DES VACHES DE RÉFORME

L'aliment du commerce constitue plus de la moitié de la ration d'engraissement et compte pour $\frac{3}{4}$ dans le coût alimentaire de la finition.

Matrice d'intérêt économique

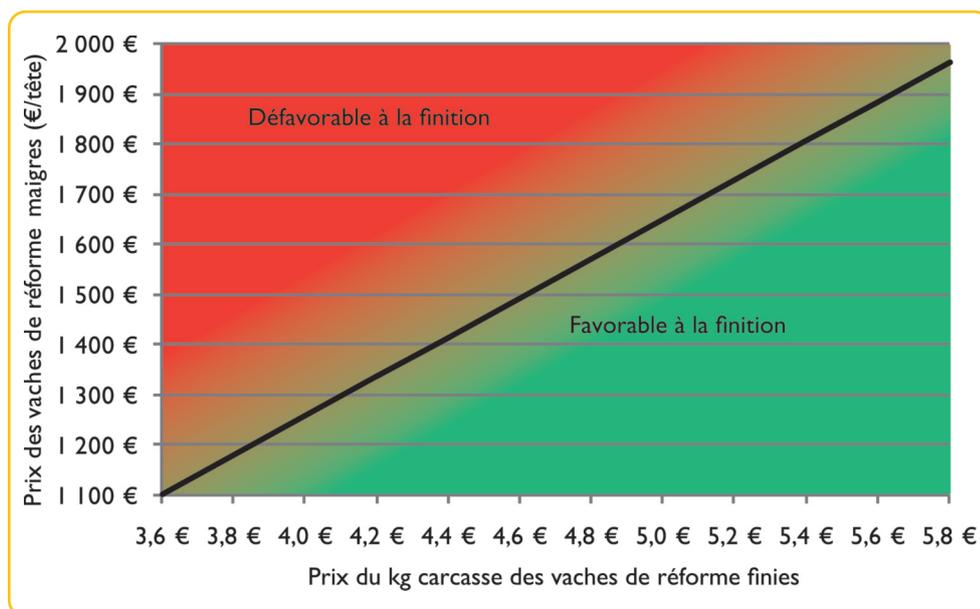
La figure 2 représente, pour cet itinéraire de finition et les performances moyennes du lot de vaches observé, la droite d'équilibre entre le prix de valorisation de la vache en maigre et en

gras. Dans la zone verte, il y a un intérêt économique à l'engraissement. Dans la zone rouge, la conjoncture de prix des animaux rend défavorable l'engraissement.

> **Tableau 8 : Coût de la ration (par vache)**

| | Prix unitaire aliment (€ / T) | Coût ration (/ vache) |
|---|-------------------------------|-----------------------|
| Foin (en MS) | 100 | 13 € |
| Enrubannage (en MS) | 120 | 25 € |
| Aliment fermier (en brut) | 300 | 35 € |
| Aliment du commerce (en brut) | 420 | 237 € |
| Total | | 311 € |
| Coût alimentaire (€ / kg de croît) | | 4,6 € |

> **Figure 2 : Courbes de croissance des vaches durant la phase d'engraissement**



Contacts

GAEC Fleurs de Courdounac
Coudournac
12340 BOZOULS

Frédéric Barthe
Technicien Troupeau
Bovin Viande
Chambre d'agriculture
de l'Aveyron
Tél. 05 65 67 88 70
frederic.barthe@veyron.chambagri.fr

Stéphane Doumayzel
Conseiller en
agriculture biologique
Chambre d'agriculture
de l'Aveyron
Tél. 05 65 73 79 01
stephane.doumayzel@veyron.chambagri.fr

Marion Kentzel
Institut de l'Élevage
marion.kentzel@idele.fr

LES AUTRES FICHES

- Engraisser des vaches Aubrac en agriculture biologique - Ration à base de foin et de mélange fermier
- Engraisser des vaches Blondes d'Aquitaine en agriculture biologique - Ration à base de foin et d'aliment fermier

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier conjoint du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de l'Union Européenne (FEADER). Les connaissances qui y sont diffusées ont été acquises dans le cadre d'un programme cofinancé par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées.



Décembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 57 xxx